
[Imprimer](#)

Tram, TZen, métro, bus : les prochains chantiers d'Ile-de-France mobilités

Image

L'autorité organisatrice de la mobilité en Ile-de-France s'est prononcée, le 24 avril 2018, sur les dossiers du TZen 3, de la ligne 11, des Tram express 12 et 13, et a annoncé l'acquisition de 1 500 « bus propres ».

Le conseil d'administration du 24 avril 2018 d'Ile-de-France mobilités a été l'occasion d'approuver divers financements. A ainsi été votée la commande de 32 rames Dualis d'Alstom pour les Tram 12 express (Massy - Evry) et Tram 13 express (Saint-Germain-en-Laye - Saint-Cyr-l'Ecole). « Ces futures lignes nécessitent un matériel roulant spécifique et innovant pouvant, à la fois, circuler sur le réseau ferré national et sur le réseau de tramway urbain », précise Ile-de-France mobilités qui va mobiliser près de 210 millions d'euros à ce titre.

Le syndicat de transports a également confirmé les financements du prolongement de la ligne 11 du métro jusqu'à Rosny-Bois-Perrier (six stations) et voté l'avant-projet du TZen 3, qui attend encore sa convention de financement. Le financement des projets de réaménagement des gares de Poissy et de Nogent-sur-Marne ainsi que la création de nouveaux parcs relais pour les gares de Trilport et de Bouray ont également été approuvés. L'augmentation de la fréquence des lignes de tramway T1, T2, T3, T5 et T6 pendant les vacances et, pour certains, le week-end, a été décidée.

1 500 bus électriques ou GNV

Après avoir lancé, en janvier, un marché d'un potentiel de commande de 1 000 bus électriques, Ile-de-France mobilités et la RATP s'apprêtent à signer une convention de financement pour la période 2018-2020 relative à l'acquisition de quelque 1 500 bus « propres ». Plus de 640 millions d'euros d'investissement, dont une subvention plafond de 180 millions de l'autorité organisatrice de la mobilité, sont prévus. Ils financeront l'achat de 1 200 véhicules électriques ou bioGNV afin de renouveler le parc existant et de 300 véhicules pour développer l'offre. L'acquisition de près de 150 bus hybrides est également prévue, à commander avant le 31 décembre 2018, IDF mobilités ne souhaitant plus en acquérir au-delà de cette date.



La délibération adoptée le 24 avril par Ile-de-France mobilités fixe également un objectif de conversion énergétique de l'ensemble des dépôts et centres bus desservant les réseaux en zones denses d'ici à mi-2024. IDF mobilités annonce par ailleurs vouloir engager, avec la RATP et la Centrale d'achat du transport public (CATP), des commandes permettant « l'émergence rapide de réponses industrielles abouties de cars bioGNV ». Des expérimentations seront également menées autour des carburants de synthèse afin d'évaluer les gains en termes d'émissions de polluants, pour ensuite généraliser leur utilisation si les résultats sont concluants.